7. Orientations après le préqualifiant

Observatoire du décrochage scolaire • Service de la recherche en éducation • DIP • Octobre 2025

La mise en place de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) a été en grande partie réalisée par un accroissement des programmes de préqualification qui visent à soutenir les jeunes en difficultés lors de leur transition entre l'école obligatoire et une filière du secondaire II (transition I), dont la réussite mène à une première certification. Cet accroissement est multiforme. Il comprend d'abord une redéfinition des mesures qui existaient avant FO18 (p. ex. les classes préparatoires scolaires ou professionnelles, le centre de formation préprofessionnelle). Ensuite, des mesures complémentaires ont été créées, ciblées sur les problématiques des jeunes en difficulté lors de la transition I (p. ex. les parcours individualisés). Enfin, des activités qui pouvaient préexister à FO18 sont prises en compte et ont été intégrées à l'ensemble des dispositifs reconnus comme préqualifiants par le DIP (p. ex. CAP Formations [cf. indicateur 2] ou certains dispositifs socio-éducatifs devenus partenaires du DIP dans le cadre de FO18). Ces diverses mesures sont évolutives et une réforme du préqualifiant est en cours d'élaboration, qui devrait ajuster dès la rentrée 2026 la forme de ces différentes mesures.

L'obligation de la formation jusqu'à 18 ans, dans sa volonté de diminuer le nombre de jeunes qui décrochaient durant la transition I, a donc considérablement étendu les effectifs des programmes de préqualification, mais aussi leur périmètre d'intervention ainsi que la diversité des mesures proposées aux jeunes à risque de décrochage. Tous les programmes de préqualification s'activent, avec des focalisations variables, autour de l'augmentation ou de la restauration des performances scolaires (notamment pour les rendre compatibles avec les exigences d'entrée en formation duale), de l'orientation (professionnelle surtout), du soutien socio-éducatif (remobilisation, motivation, engagement dans un processus de formation) et de l'expérience professionnelle (stages en entreprise ou en écoles professionnelles).

Cet indicateur rend compte des parcours des jeunes (souvent mineurs, mais pas seulement) qui, lors de la transition I, fréquentent l'une ou l'autre de ces structures, parfois de manière itérative.

Population de référence

L'ensemble des jeunes inscrits (au 31.12) dans un programme du DIP proposant des mesures de préqualification, y compris les programmes relevant d'autres instances (publiques ou privées) qui participent au partenariat avec le DIP, partenariat institué par le groupe de concertation EQIP-FO18, dès 2019. La majorité des jeunes concernés ont moins de 18 ans, mais une grande partie des programmes de préqualification accueille également des jeunes au-delà de la majorité.

Fort accroissement du public et du périmètre de la formation préqualifiante depuis FO18

Avec l'instauration de FO18, les effectifs des programmes de préqualification ont connu une croissance forte et subite. Un peu plus de 800 jeunes les fréquentaient avant la rentrée 2018-19 et, depuis, ce sont plus de 1500 jeunes qui le font *(Fig. 7.1)*. Cette augmentation est due au fait que les jeunes de moins de 18 ans qui ne sont pas entrés en formation certifiante après une année dans un dispositif de préqualification sont tenus de poursuivre leur formation l'année qui suit (auparavant, nombre d'entre eux cessaient toute formation). De la même manière, les jeunes qui n'arrivent pas à se maintenir dans une filière qualifiante et qui ne se sont pas tournés vers une autre filière sont orientés, si elles ou ils n'ont pas atteint leur majorité, vers un programme de préqualification (élargissement du public). Enfin, certaines mesures qui auparavant n'entraient pas dans le système de préqualification sont désormais considérées comme préqualifiantes (élargissement du périmètre).

7.1 Évolution du nombre de jeunes qui fréquentent un programme de préqualification

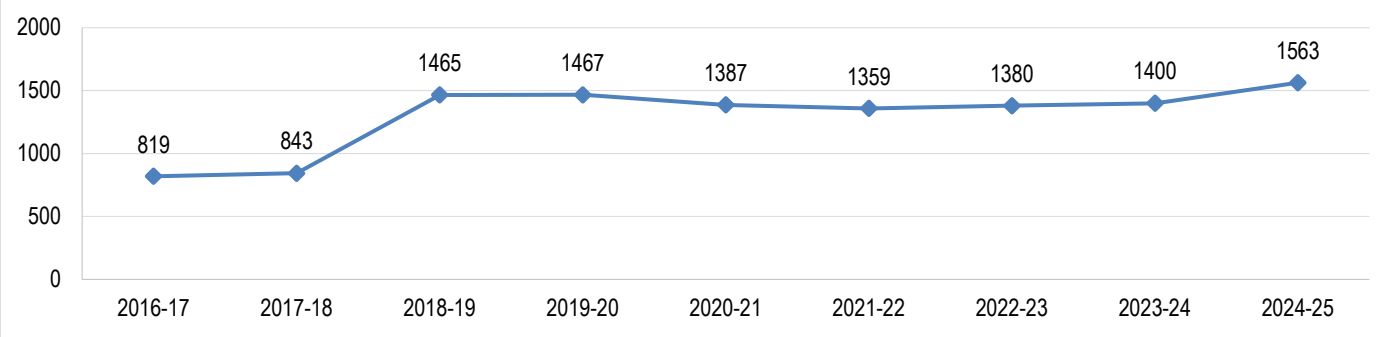

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Notons que le nombre de places d'apprentissage, qui sont les principaux débouchés des jeunes du préqualifiant, augmente légèrement, mais pas autant que la croissance démographique. Ces places sont, de surcroît, de plus en plus occupées par des jeunes pouvant faire valoir une expérience scolaire plus importante, par exemple un passage par l'ECG (Rastoldo, 2021). Cette conjonction peut contribuer à créer une sorte d'« effet de seuil » rendant plus difficile l'entrée en apprentissage des jeunes au parcours scolaire fragile.

En 2023-24, environ un tiers des élèves du préqualifiant ont rejoint directement une filière certifiante du secondaire II, mais cette proportion tend à s'éroder

Pour la cohorte en préqualifiant de l'année scolaire 2023-24, un tiers environ rejoint une formation certifiante l'année suivante et la même proportion poursuit sa formation par une autre mesure de préqualification. C'est d'ailleurs une obligation pour les mineurs. Deux jeunes sur dix sont restés sans formation à l'issue de cette année. Depuis l'obligation de formation jusqu'à 18 ans (FO18), ces proportions varient peu d'une année à l'autre. On constate toutefois une diminution faible, mais constante de la part de celles et ceux qui entrent dans une formation qualifiante, ainsi qu'une diminution des décrochages, mais au prix d'une augmentation des jeunes qui restent une deuxième année dans le préqualifiant. Les autres orientations (formations privées ou spécialisées notamment) sont très marginales *(Fig. 7.2)*.

Par rapport à la situation précédant FO18, deux différences apparaissent. La première concerne le volume de jeunes scolarisés dans le préqualifiant, en nette hausse depuis FO18 (environ +70%). La deuxième réside dans le maintien dans des programmes de préqualification de jeunes (mineurs surtout) qui, auparavant, interrompaient toute formation.

7.2 Orientations, après 1 an et 2 ans, des élèves fréquentant un programme de préqualification au 31.12

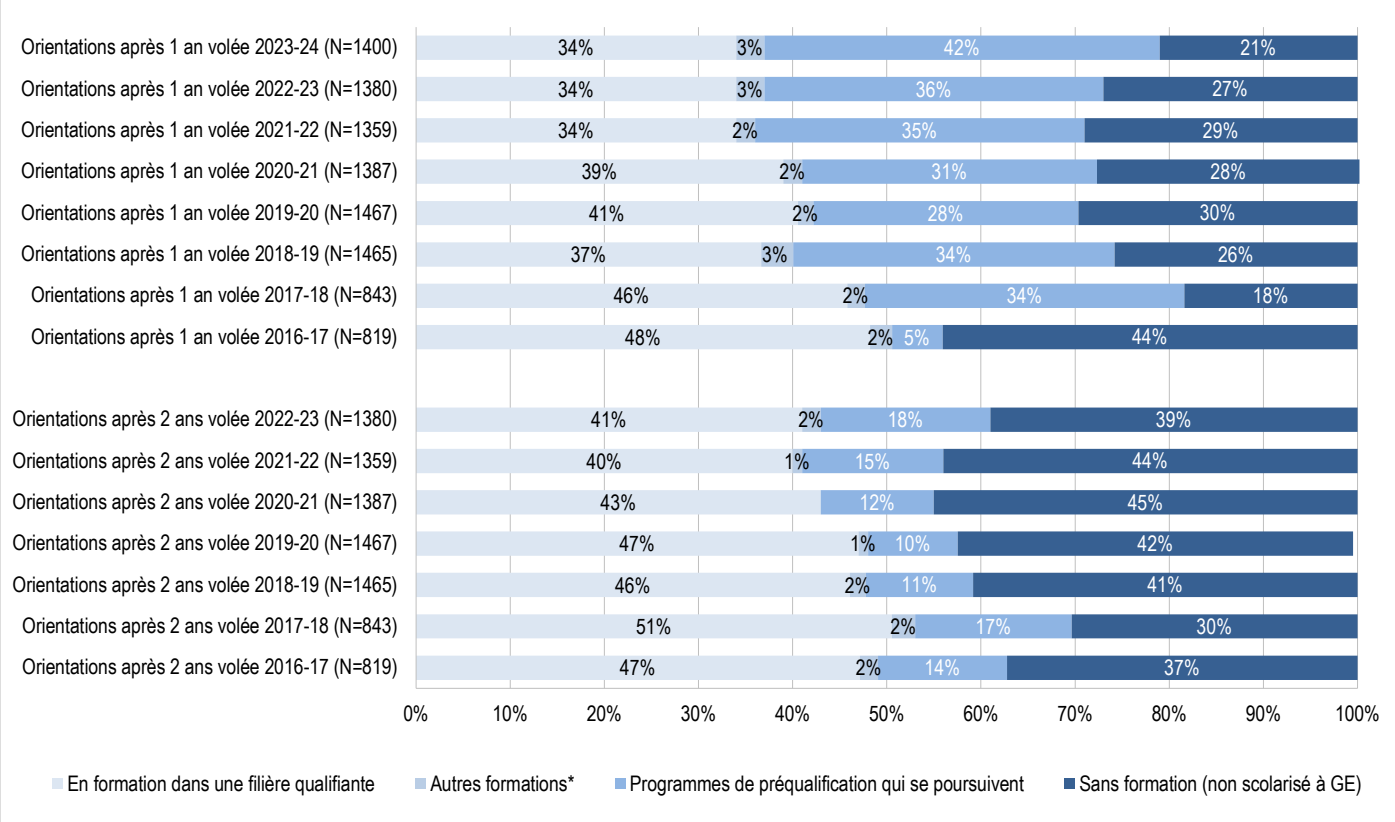

* Formations spécialisées, en école privée, à domicile, ou hors du canton et non spécifiées.

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

⚠ Les orientations présentées dans ce graphique (ainsi que dans le graphique 7.4) sont issues des comparaisons entre deux situations au 31.12. Le nombre d'élèves sans formation comprend donc ceux qui ont interrompu leur formation l'année suivant un programme de préqualification, plus ceux qui ont poursuivi une formation, en septembre de l'année suivante, mais qui n'ont pas réussi à s'y maintenir jusqu'au 31.12. En ce sens, la proportion de jeunes sans formation est un peu plus élevée que celle présentée dans le graphique 1.5 de l'indicateur 1 (différence de 3 à 5%). En effet, dans ce dernier graphique, les jeunes qui ont poursuivi une formation ne sont pas considérés comme décrocheurs même s'ils n'ont pas réussi à se maintenir en formation jusqu'au 31.12 (dans ce cas, ils seront considérés comme des décrocheurs l'année suivante, soit l'année scolaire où ils ont effectivement arrêté leur formation). Le taux d'interruption pour une année scolaire le plus précis est donc à rechercher dans le tableau 1.5 de l'indicateur 1 et le présent tableau comparant deux situations au 31.12 est une présentation des transitions sur deux années scolaires, incluant les mouvements de scolarité en fin d'une année (de janvier à juin) et en début de l'année suivante (de septembre à décembre).

Clé de lecture : la situation un an et deux ans après l'année de préqualification est une présentation séquentielle, et non longitudinale. Ainsi, par exemple, la population des jeunes en formation qualifiante deux ans après est composée *1)* des jeunes qui ont repris une formation qualifiante l'année précédente et qui s'y sont maintenus, et *2)* des jeunes qui ont repris une formation qualifiante deux ans après, moins ceux qui ont repris une formation qualifiante l'année précédente, mais qui ne s'y sont pas maintenus la deuxième année.

Avec un recul de deux ans, la situation globale montre qu'une petite moitié des jeunes entrent dans une filière qualifiante. Par rapport à l'année précédente, on constate une légère augmentation (+1 point). Il s'agit des jeunes qui ont persisté dans une telle filière, auxquels s'ajoutent ceux qui l'ont rejoint une année après, et sont soustraits ceux qui n'ont pas réussi à s'y maintenir. La déscolarisation est en diminution par rapport à l'année précédente (39% *vs* 44%), tandis que la poursuite d'un programme de préqualification, elle, se renforce un peu (avec 18% *vs* 15% l'année précédente) et les « autres formations » restent stables et marginales (autour de 2%) *(Fig. 7.2)*. La tendance qui semble se dessiner montre ici aussi une diminution de jeunes en formation qualifiante deux ans après, mais paradoxalement une diminution des jeunes sans formation.

Les aménagements de la transition I depuis FO18 ont permis de maintenir un plus grand nombre de jeunes dans le giron de la formation (préqualifiante). Ce nombre passe pratiquement du simple au double (cf. *Fig. 7.1*), diminuant ainsi notablement le nombre de déscolarisations rapides après la sortie du cycle d'orientation (CO). En revanche, la proportion de jeunes entrés dans une filière certifiante une année ou deux ans après diminue légèrement. En effet, deux ans après, le taux de déscolarisation est resté comparable avant et après FO18, mais tend à diverger un peu pour les cohortes successives. Il s'agit probablement d'un effet de seuil (discuté dans l'*indicateur 1*), qui voit une intégration forte des mineurs. Quant aux interruptions, elles diminuent en partie, mais se reportent aussi partiellement sur le moment où les jeunes deviennent majeurs, bien que certains fréquentent encore des mesures de soutien pour un retour en formation (CAP Formations pour les jeunes majeurs, cf. *indicateur 2*). Notons aussi que les orientations observées pour les volées concernées par FO18 sont en partie intervenues dans le contexte particulier de la pandémie qui a impacté le marché des places d'apprentissage.

Des orientations très variables selon le programme de formation

Les différences notables d'orientation après un programme de préqualification sont fonction du contenu, des formes et des objectifs de chaque dispositif, mais aussi des caractéristiques des jeunes qui les fréquentent. Certaines mesures sont très proches d'une formation duale (les classes préparatoires professionnelles notamment), tandis que d'autres constituent clairement un « détour » visant davantage l'orientation, la motivation et l'engagement dans un processus de formation. Ces dernières, de fait, accueillent des jeunes qui sont plus éloignés des exigences minimales pour entrer dans une formation certifiante (parcours de remobilisation, dispositifs externes alliés à CAP Formations notamment). Sans surprise, bon nombre de ces jeunes poursuivent ensuite dans un programme préqualifiant pouvant, sur la base des acquis précédents, mieux les positionner sur le marché de l'apprentissage. Ces différents publics sont aussi constitués par les conditions d'entrée dans ces différentes mesures. Certaines exigent un profil scolaire minimal (préparatoires EC et ECG), d'autres un entretien autour de la motivation et du projet (préparatoires professionnelles) et d'autres encore n'ont pas de prérequis.

En outre, l'organisation du préqualifiant prévoit deux types de mesures : d'une part, celles qui sont a priori majoritairement destinées aux élèves qui sortent du secondaire I (transition professionnelle à plein temps, préparatoire de l'ECG notamment) et, d'autre part, celles qui constituent des mesures de second ordre, surtout destinées aux jeunes qui, après une année de préqualifiant, n'ont toujours pas réussi à rejoindre une filière certifiante (stages par rotation, parcours vers l'apprentissage notamment).

On perçoit donc une double structuration des programmes de préqualification, selon leur focalisation (une entrée la plus rapide en formation qualifiante *vs* une restauration d'un ensemble de compétences facilitant à terme une entrée en formation qualifiante) et selon leur agencement dans l'administration du secondaire II (mesures destinées aux jeunes directement issus du CO *vs* mesures destinées aux jeunes qui, après un an, n'ont pas encore rejoint une filière certifiante ou ne s'y sont pas maintenus).

Enfin, les différentes mesures ont des effectifs très variables, d'une dizaine de jeunes par année pour certaines (parcours de remobilisation, stages duals COOP, notamment), à plusieurs centaines pour d'autres (préparatoires de l'ECG, transition professionnelle à plein temps en école, notamment). Ce dernier constat est aussi un reflet de l'organisation du préqualifiant dans le secondaire II, incluant ses moyens, sa politique d'orientation, ses diagnostics portés sur les difficultés des jeunes, ses partenariats éventuels, etc.

Les jeunes passés par les programmes préparatoires, qu'ils se déroulent dans une forme scolaire ou dans un centre de formation professionnelle, sont les plus susceptibles d'intégrer rapidement une formation qualifiante. Plus de la moitié intègre l'année suivante une filière certifiante et la déscolarisation est relativement contenue *(Fig. 7.3)*. Les programmes incluant une expérience dans une entreprise (formations duales) montrent aussi une proportion importante d'intégration dans les filières certifiantes, mais aussi un risque de décrochage assez important l'année suivante (entre 20% et 30%). Les programmes préqualifiants se déroulant en école, plus largement versés vers une restauration de l'engagement des jeunes dans leurs parcours de formation, orientent plus fréquemment vers d'autres programmes préqualifiants (à 44%). Après CAP Formations (y compris les mesures des structures partenaires du DIP), les risques de déscolarisation sont assez élevés (30%), car ces mesures arrivent en deuxième instance, voire en troisième, et concernent les jeunes les plus éloignés d'une reprise de toute formation. Par ailleurs, leur position institutionnelle les dispose à accueillir les jeunes les plus âgés (donc au seuil de leur majorité). Relevons néanmoins que, la majorité acquise, les jeunes de CAP Formations poursuivent souvent leur fréquentation de ce programme et parfois jusqu'à une reprise d'une formation (cf. *indicateur 2*).

7.3 Orientations selon le programme de préqualification, cohorte en préqualifiant en 2023-24

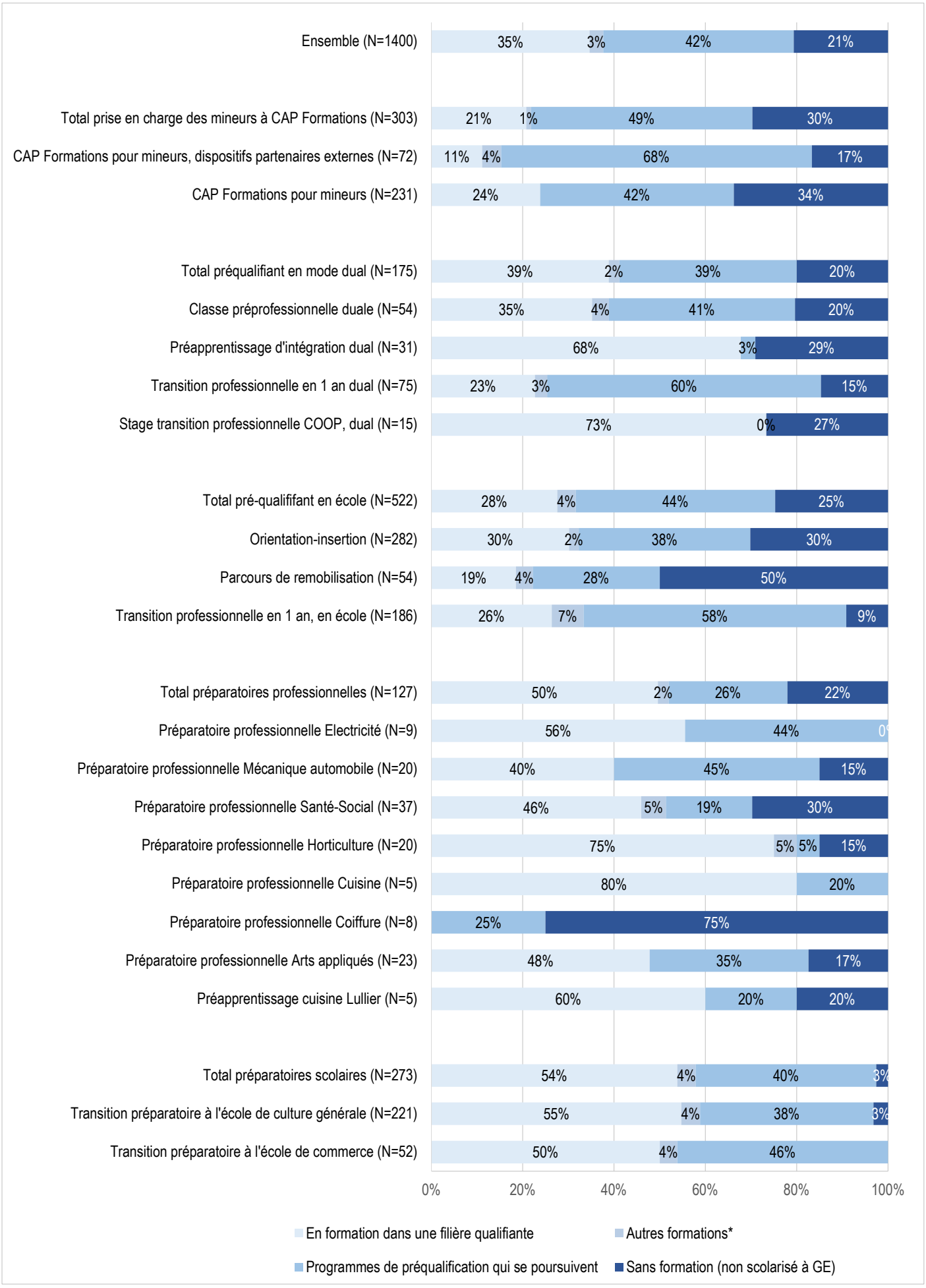

* Formations spécialisées, en école privée, à domicile, ou hors du canton et non spécifiées.

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Des orientations en formation duale fortement liées aux fluctuations du marché de l'apprentissage

On observe, sur les neuf dernières années, une relation forte et significative (coefficient de corrélation de 0.71, $p<0.01$) entre le nombre de places d'apprentissage (contrats signés) et le nombre de jeunes issus du préqualifiant qui réussissent à intégrer une formation duale *(Fig. 7.4)*.

7.4 Évolution du nombre de jeunes entrés en formation duale après le préqualifiant (en t+1 et t+2) en regard du nombre de contrats d'apprentissage signés

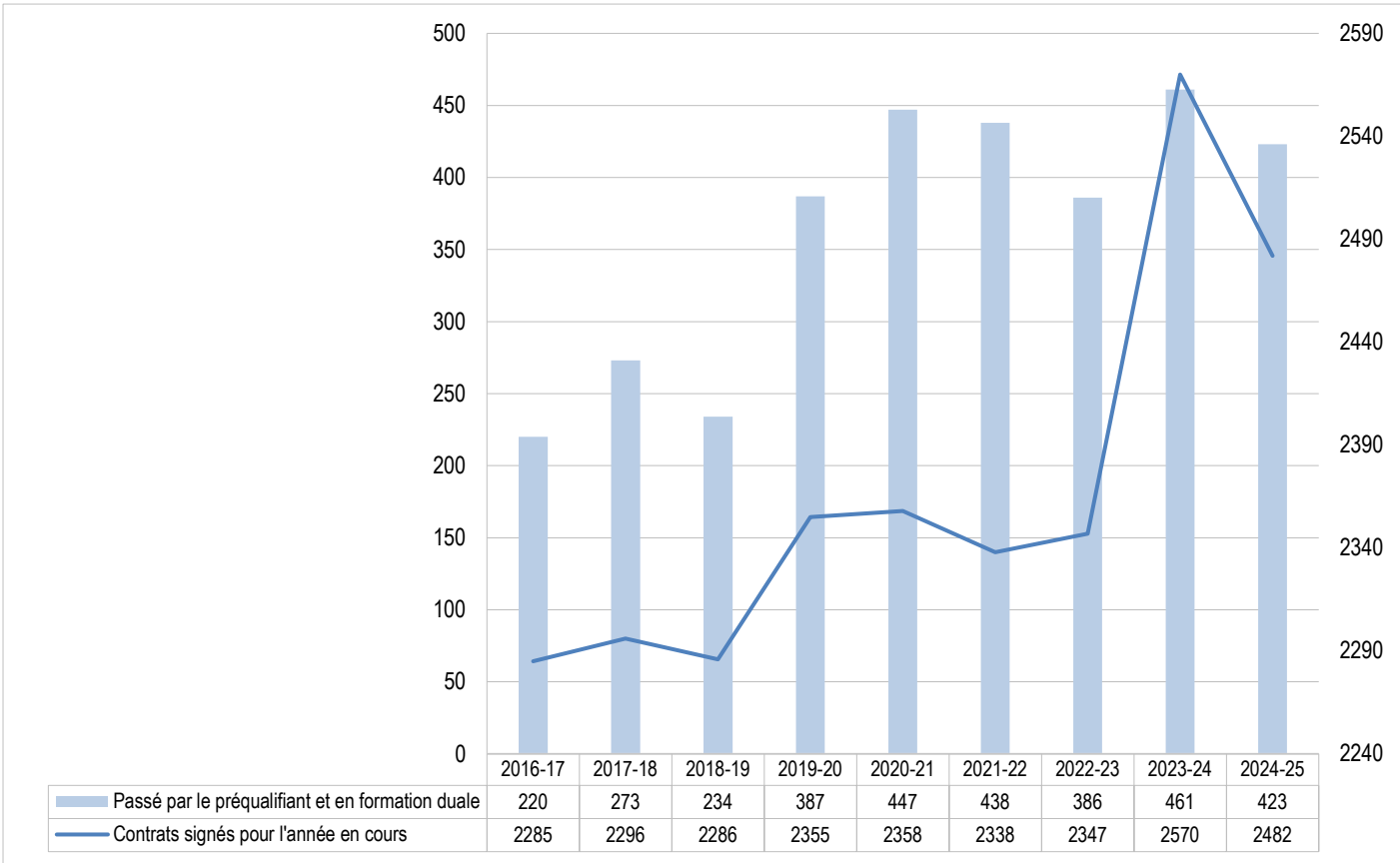

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
Passé par le préqualifiant et en formation duale	220	273	234	387	447	438	386	461	423
Contrats signés pour l'année en cours	2285	2296	2286	2355	2358	2338	2347	2570	2482

Sources : OFPC et SRED – nBDS. Situation au 31.12

En observant non plus les proportions de jeunes qui s'orientent après une année de préqualification, mais leur nombre, on constate une évolution parallèle du nombre de contrats signés pour un apprentissage et du nombre de jeunes qui commencent une formation duale une année ou deux ans après un passage par le préqualifiant. La corrélation est très forte, indiquant que l'augmentation de la possibilité pour ces jeunes d'entrer en formation duale est directement liée à un accroissement des places d'apprentissage. À l'inverse, toute contraction sur ce marché se répercute directement sur leurs possibilités d'orientation. Cela signifie qu'un enjeu majeur pour permettre aux jeunes issus des programmes de préqualification d'entrer dans une filière de formation duale réside dans l'augmentation des places d'apprentissage disponibles. La différence entre le nombre de contrats signés en début d'année et les effectifs scolarisés au 31.12 en formation duale (soit trois mois plus tard) montre également qu'un certain nombre de résiliations interviennent durant cette période, ce qui met en évidence l'enjeu de l'accompagnement durant la formation (cf. *indicateur 6*).

Une tension entre suivi individualisé et organisation administrative ?

L'extension des programmes préqualifiants lors de la mise en place de FO18 vise à fournir aux jeunes, selon leur situation, un programme, voire une suite de programmes assez précisément adaptés à leurs besoins (peut-être aussi à leurs envies) *(Fig. 7.5)*. Ces programmes devraient se capitaliser pour une insertion en formation ou la reprise d'une formation, davantage que se juxtaposer. L'objectif institutionnel formulé est de mettre en place, le plus possible, un suivi individualisé. Mais par ailleurs, les contraintes organisationnelles diverses font que ces dispositifs se déroulent quasiment toujours dans le cadre d'un enseignement ou d'une formation organisés sur un mode collectif.

7.5 Les formes de poursuite du préqualifiant

Les cinq transitions les plus fréquentes pour les 371 jeunes en préqualifiant pour la première fois en 2023-24 et qui poursuivent en préqualifiant en 2024-25 (2e année en préqualifiant)

Situation au 31.12.2023	Situation au 31.12 2024	Nombre de jeunes
Préparatoire ECG	Orientation-insertion*	64
Transition professionnelle en école	Orientation-insertion	37
CAP Formations	CAP Formations	29
Transition professionnelle en école	Transition professionnelle duale	17
Transition professionnelle duale	Orientation-insertion	16
Au total		**163 jeunes sur 371, soit 44%**

** Le parcours orientation-insertion est la fusion, depuis l'année 2023-24, des parcours vers l'apprentissage et des stages par rotation.*

Les cinq transitions les plus fréquentes pour les 213 jeunes en préqualifiant en 2023-24, qui l'étaient déjà l'année avant, et qui poursuivent en préqualifiant en 2024-25 (3e année en préqualifiant)

Situation au 31.12.2023	Situation au 31.12 2024	Nombre de jeunes
CAP Formations	CAP Formations	63
Orientation-insertion	CAP Formations	60
CAP Formation externe	CAP Formations	25
Transition professionnelle duale	CAP Formations	12
Orientation-insertion	Explore	10
Au total		**170 jeunes sur 213, soit 80%**

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Les 18 programmes présentés ci-dessus (cf. *Fig. 7.3*) devraient permettre théoriquement 324 modalités de transition différentes en deux ans de préqualifiant. Dans les faits, les parcours sont assez fortement structurés institutionnellement. Actuellement, on compte environ 70 transitions différentes pour ceux qui passent de leur 1re année de préqualification à une 2e année de préqualification, et 31 transitions différentes pour ceux qui passent de leur 2e année de préqualification à une 3e année de préqualification. Cependant, les cinq transitions les plus fréquentes après un an et après deux ans de préqualifiant accueillent au moins la moitié des élèves *(Fig. 7.5)*.

De plus, on perçoit assez nettement la subordination administrative des mesures (et leurs poids démographiques respectifs) : d'abord – massivement – la préparatoire de l'ECG et la transition professionnelle à plein temps en école, suivis du module orientation-insertion des parcours individualisés ; enfin, si aucune solution n'est trouvée, CAP Formations et les dispositifs partenaires DIP. Les transitions les plus fréquentes tendent à montrer un cheminement davantage structuré selon des critères organisationnels que par les besoins individuels des jeunes en difficulté (cet indicateur ne renseigne en revanche pas sur la cohérence du suivi durant l'exercice d'un programme de préqualification). Relevons encore que ce modèle de transitions est relativement stable depuis la mise en place de FO18.

Un profil marqué par des fragilités sociales et scolaires

Comme généralement pour les jeunes en situation scolaire vulnérable, ceux qui fréquentent une mesure de préqualification sont plus souvent des garçons de milieux sociaux peu favorisés, parfois migrants ou issus de la migration. D'autre part, quelques aléas de parcours antérieurs à l'arrivée dans le préqualifiant montrent des jeunes dont la scolarité a, plus que celles des autres, été émaillée de difficultés (redoublements p. ex.), confirmant que les risques de rupture relèvent davantage d'un processus se développant dans la durée que d'événements ponctuels.

7.6 Profil scolaire et social des jeunes qui fréquentent une formation préqualifiante, cohorte 2023-24

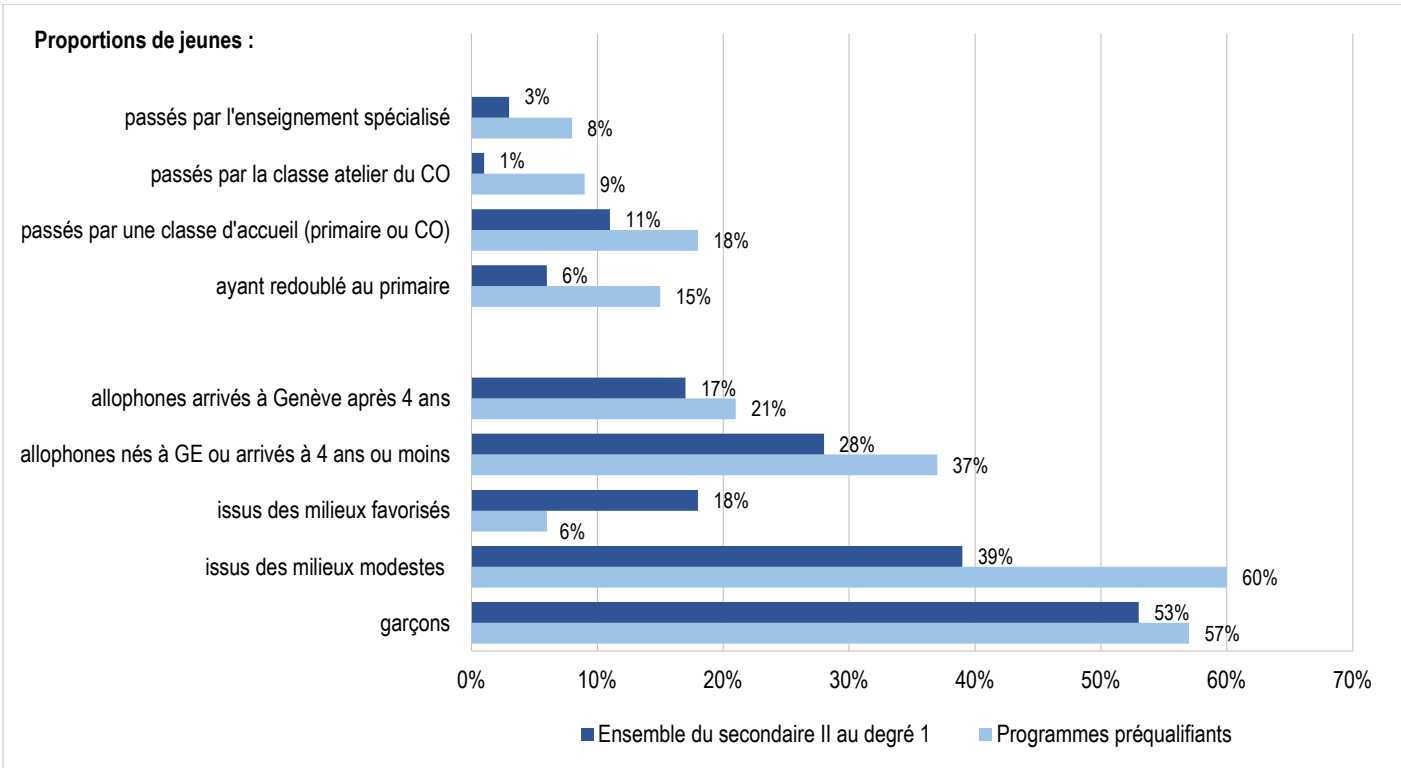

Sources : SRED – nBDS. Situation au 31.12

Pour en savoir plus

Les programmes de préqualification sont décrits notamment sur le site : https://edu.ge.ch/enseignement/esii-enseignement-secondaire-ii/transition

Sources

Les données sont extraites de la base de données scolaires du DIP (nBDS).

Références bibliographiques

Mouad, R., Rastoldo, F. et Scalambrin, L. (2024). Jeunes en situation difficile de formation : analyser leurs parcours et comprendre leurs discours. In Di Paola, V. et Guitton, C (Ed.). *Crises et transitions : quelles données pour quelles analyses ? XXIX^e journées du longitudinal* (pp. 237-248). https://books.openedition.org/cereq/4352.

Cecchini, A., Scalambrin, L. (2023). « J'essaie de trouver pour mon futur… ». Expériences des jeunes qui fréquentent une structure de préqualification. *Note d'information du SRED, No 84*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/32083/telecharger

Rastoldo, F. (2021). *Évolution de la formation duale à Genève : quelques balises*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/24800/telecharger

Ducrey, F., Hrizi, Y. et Mouad, R. (2019). *Les dispositifs de transition de l'enseignement secondaire II à Genève*. Genève : SRED. https://www.ge.ch/document/9930/telecharger

Hrizi, Y., Mouad, R., Petrucci, F., Rastoldo, F. (2015). Les parcours de formation des jeunes en difficultés à la fin du cycle d'orientation. *Note d'information du SRED, No 65*. https://www.ge.ch/document/10101/telecharger.